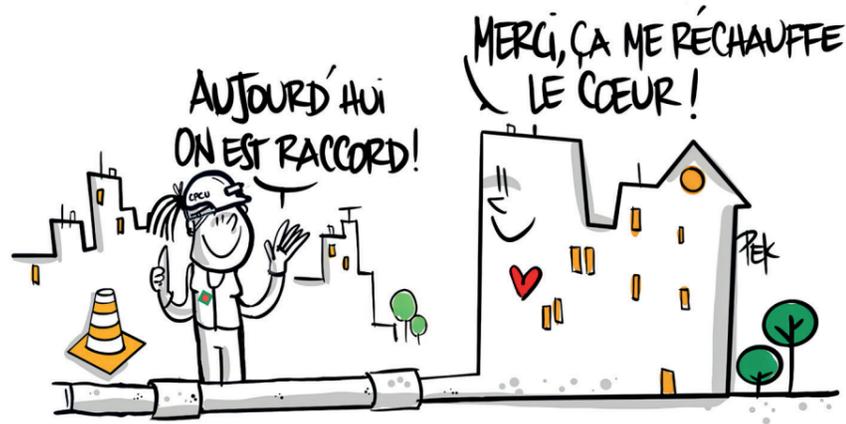
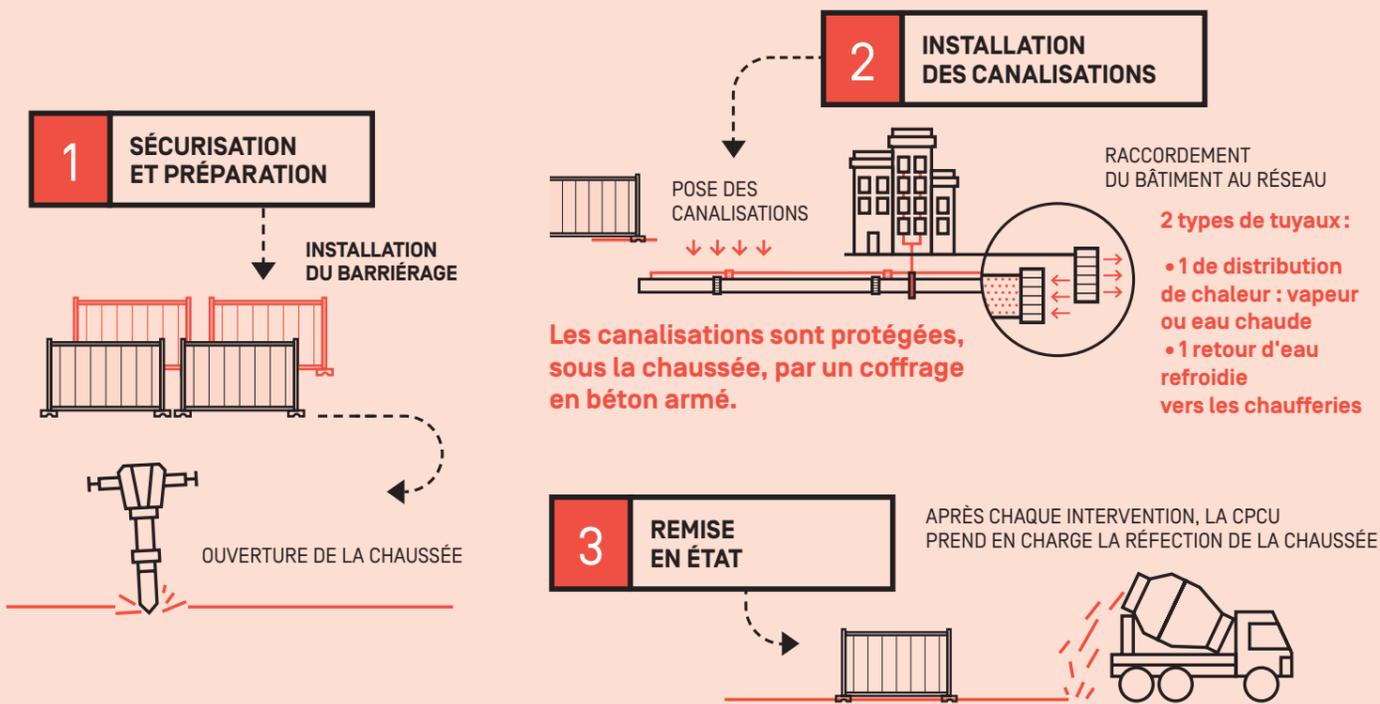


LES ÉTAPES DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT



CPCU : AGIR POUR VOTRE BIEN-ÊTRE



La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain intervient dans votre quartier pour raccorder un bâtiment au réseau de chaleur de la Ville de Paris.



CPCU : AGIR POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

Du 15 juillet au 19 novembre 2025
RÉF. CHANTIER : RACCORDEMENT N° 20258

6^E ARRONDISSEMENT :
Rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle, au n° 18



Des questions ?

Le chargé d'affaires vous répond !



Chargé d'affaires :

CPCU
Sidy DEMBELE
06 30 11 63 70

- **Je suis client de la CPCU, les travaux ont-ils un impact sur ma fourniture de chaleur ?**
- OUI, des impacts sont à prévoir pendant une journée, lors de l'arrêt réseau.
Le raccordement définitif sera réalisé le mardi 14 octobre 2025.
- **Les cheminements piétons et l'accès des personnes à mobilité réduite seront-ils conservés ?**
- OUI
- **La circulation des véhicules et/ou des bus sera-t-elle maintenue ?**
- OUI, partiellement, une mise en impasse sera mise en place
- **L'accès des services de secours sera-t-il maintenu ?**
- OUI
- **Le stationnement va-t-il être neutralisé ?**
- OUI, partiellement

À PROPOS DE LA CPCU

La CPCU fournit de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude de l'habitat et des bâtiments tertiaires en métropole parisienne. Grâce à son mix énergétique favorisant les énergies locales et renouvelables, la CPCU améliore la qualité de l'air et contribue aux objectifs de transition énergétique du territoire francilien.

Actuellement, nous intervenons dans votre quartier pour **raccorder un bâtiment au n° 18, rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle au réseau de chauffage urbain.**

Ce bâtiment va bientôt bénéficier d'une chaleur agréable et à faible empreinte environnementale.



Ici, nous raccordons un bâtiment au réseau de chaleur urbain

Informez-vous sur notre site :
www.cpcu.fr

Tous les concessionnaires :
www.paris.fr/chantiers

Notre service client est à votre écoute au

01 44 68 68 20

LA CPCU,

1^{er}

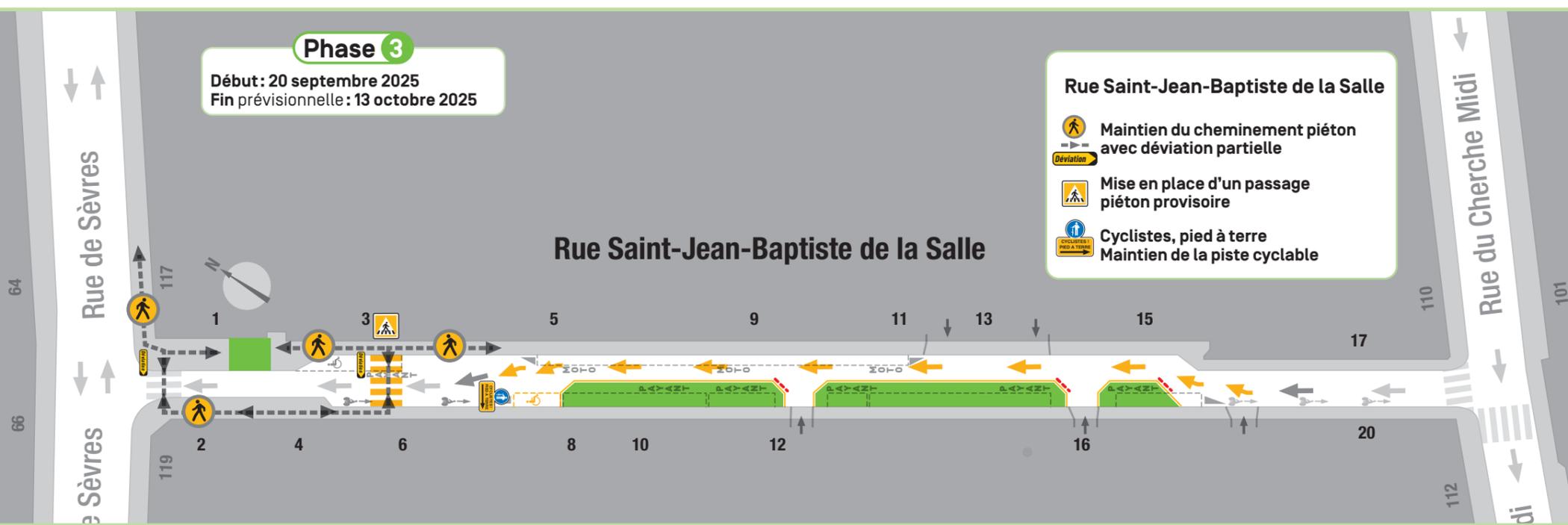
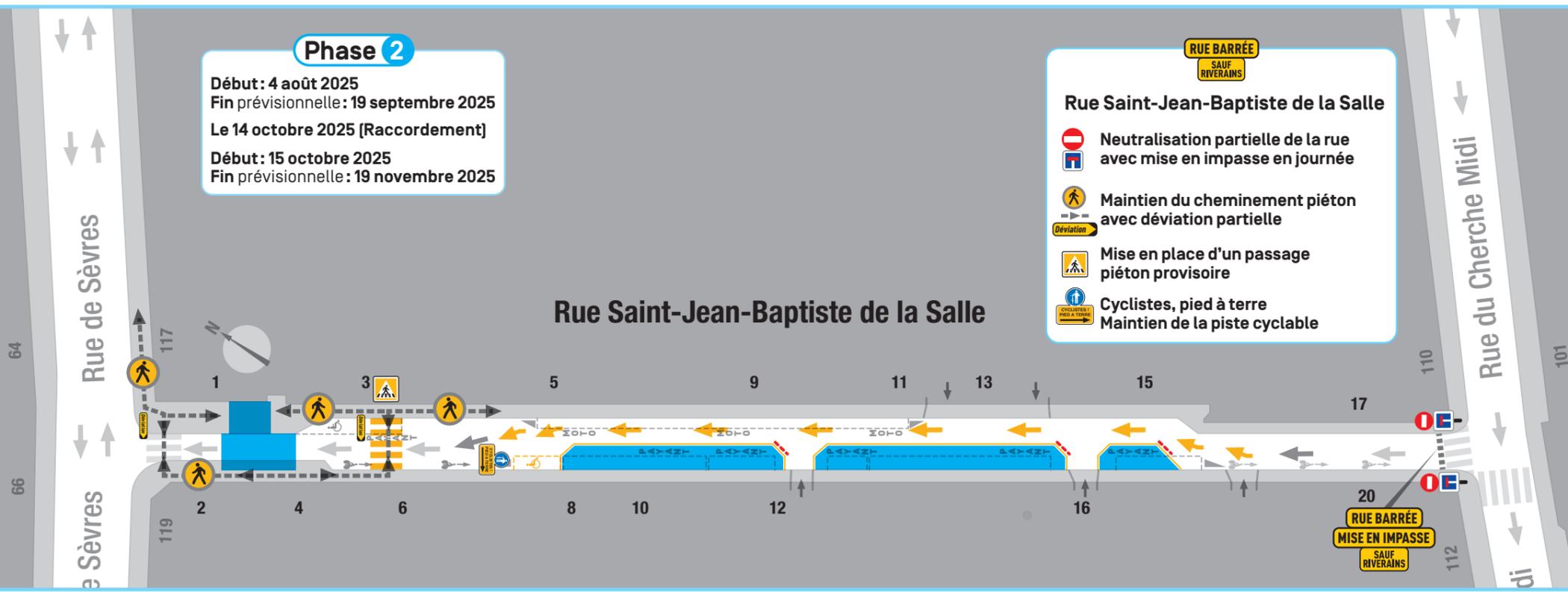
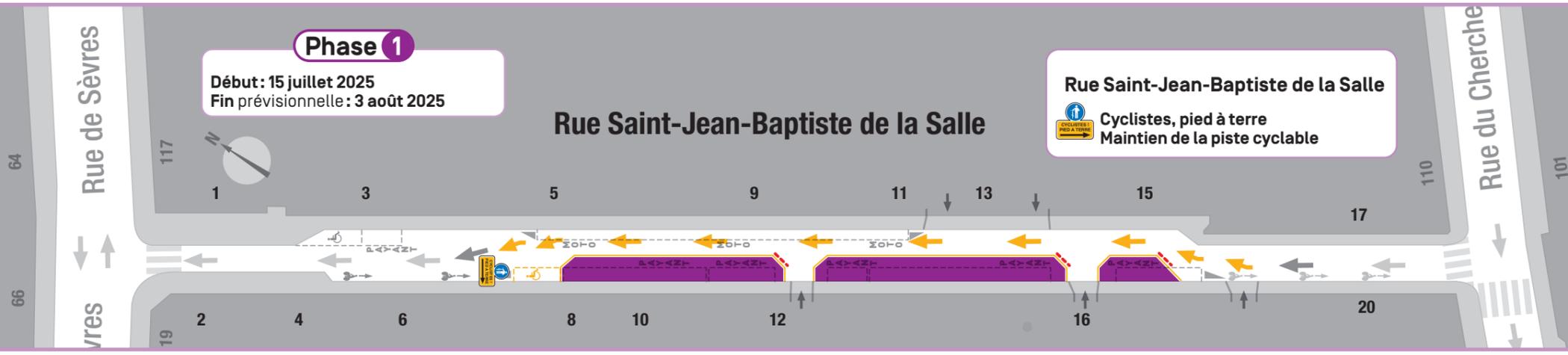
RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN EN FRANCE

UN RÉSEAU SOUTERRAIN DE
530 KM

LA CPCU CHAUFFE
1 MILLION
DE PARISIEN.NES



50,7 %
D'ÉNERGIES RENOUELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



Planning des travaux
Travaux de raccordement

Début : 15 juillet 2025
 Fin prévisionnelle : 19 novembre 2025

Les impacts en détails

En accord avec les services de la Ville de Paris et de la Préfecture de Police, **notre intervention est phasée afin de minimiser la gêne à la circulation durant la durée totale des travaux :**

Travaux réalisés en 3 phases : Travaux phase 1 Travaux phase 2 Travaux phase 3

Travaux phase 1

- Rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle, du n° 2 au n° 16 et du n° 5 au n° 11 :
 - Maintien du cheminement piéton - cf carte
 - Maintien de la piste cyclable, du n° 8 au n° 16, les cyclistes doivent être pied à terre
 - Léger rétrécissement de la voie automobile dû à l'emprise au sol
 - Du n° 2 au n° 4, neutralisation d'un emplacement de moto et de vélo
 - Du n° 5 au n° 11, neutralisation de l'ensemble du stationnement moto
 - Au n° 8, neutralisation d'une place de stationnement auto pour récréation d'une place GIG-GIC provisoire
 - Du n° 8 au n° 16, neutralisation de 14 places de stationnement auto

Travaux phase 2

- Rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle, du n° 1 au n° 17 et du n° 2 au n° 16 :
 - Neutralisation partielle de la rue avec mise en impasse en journée, en début de rue, à l'angle de la rue du Cherche Midi - cf carte. La rue restera uniquement réservée aux riverains pendant toute la durée des travaux.
 - Maintien du cheminement piéton autour de l'emprise avec déviation partielle et mise en place d'un passage piéton provisoire - cf carte
 - Maintien de la piste cyclable, du n° 8 au n° 16, les cyclistes doivent être pied à terre
 - Léger rétrécissement de la voie automobile dû à l'emprise au sol
 - Du n° 2 au n° 4, neutralisation d'un emplacement de moto et de vélo
 - Du n° 3 au n° 11, neutralisation d'une place de stationnement auto et de l'ensemble du stationnement moto
 - Au n° 8, neutralisation d'une place de stationnement auto pour récréation d'une place GIG-GIC provisoire
 - Du n° 8 au n° 16, neutralisation de 14 places de stationnement auto

Travaux phase 3

- Rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle, du n° 1 au n° 11 et du n° 2 au n° 16 :
 - Maintien du cheminement piéton autour de l'emprise avec déviation partielle et mise en place d'un passage piéton provisoire - cf carte
 - Maintien de la piste cyclable, du n° 8 au n° 16, les cyclistes doivent être pied à terre
 - Léger rétrécissement de la voie automobile dû à l'emprise au sol
 - Du n° 2 au n° 4, neutralisation d'un emplacement de moto et de vélo
 - Du n° 3 au n° 11, neutralisation d'une place de stationnement auto et de l'ensemble du stationnement moto
 - Au n° 8, neutralisation d'une place de stationnement auto pour récréation d'une place GIG-GIC provisoire
 - Du n° 8 au n° 16, neutralisation de 14 places de stationnement auto